

Dans une récente sortie du sémillant MINAT, prélude aux arrestations en cascades qui ont suivi les marches « pacifiques » du MRC le 26 janvier dernier, Atanga Nji déclarait que pour avoir bravé l'interdiction des autorités administratives relativement aux marches déclarées, Maurice Kamto « a franchi la ligne rouge ».

De là à appeler, comme c'est désormais son jeu de tous les instants (notamment le 13 octobre à vision 4, le 15 octobre à Equinoxe tv) à un génocide Bamiléké, excepté contre lui et sa famille (?), il n'y a qu'un pas que ne devait justement pas franchir M. MOMO, comme il l'a encore fait à l'occasion de sa dernière sortie comparative avec la Shoah, le 03 février 2019 sur le média d'État, en grande heure d'écoute.

Comment un ministre de la République, si tant est qu'il en existe encore ici, ne sait pas qu'il existe des sujets tabous sur lesquels on ne badine pas ? Des sujets qu'il convient d'évoquer avec pincettes et réserves ? Et voilà l'incident avec Israël, le pays dont les éléments assurent la garde du prince qu'il dit supporter. Des esprits entêtés, à l'instar d'un certain enseignant d'université converti en consultant permanent dans une chaîne de la place, sans très bien savoir s'ils sont devenus des avocats du diable, vont jusqu'à parler d'une « mauvaise interprétation des propos » d'un adulte, un vrai, quelqu'un qui vit chez lui et gère deux femmes, deux familles et deux cabinets... En un mot, l'avocat d'un avocat-ministre, ça doit pouvoir avoir de l'épaisseur. Là, il a raté une bonne occasion de se taire, alors même qu'un communiqué, chose exceptionnelle en l'espèce dans le cadre des relations diplomatiques, a été rendu public.

Aujourd'hui, il est peut-être temps pour le président de la République de recadrer le vrai avocat ici, en lui demandant de se concentrer sur le travail pour lequel les camerounais y compris ses frères qu'il vilipende et qui peinent à la tâche, le paient, c'est-à-dire la bonne administration de la justice. Car, un ministre, ce n'est rien d'autre qu'un serviteur. Le président devrait donc pouvoir également profondément s'interroger sur la sincérité de son récent allié. En d'autres termes, il y a lieu de se demander s'il n'est pas venu là pour « épier » afin de mieux porter le coup fatal dès la moindre peccadille ? C'est ici qu'on peut créditer la thèse du coup d'État scientifique avec des « opposants déclarés » qui 2, disent vouloir « soutenir » celui qu'ils combattent pourtant. Le temps est également venu de criminaliser le tribalisme et l'apologie du tribalisme dans ce pays. Là, se trouvent les missions de ce ministre (il a récemment déclaré que la fonction qu'il occupe est celle des apprentis) qui veut le beurre et l'argent du beurre : manger à la table des grands et continuer de discuter les assiettes avec les petits, ceux des réseaux sociaux. Un ministre, M. MOMO, n'oubliez jamais M. KONTCHOU, ça ne fait pas ça !

Par Emmanuel Mimbè.